

QUATRE CHOSES À SAVOIR SUR LE

DÉPISTAGE DE VOTRE ENFANT À LA NAISSANCE

1

C'EST QUOI ?

Il détecte des maladies rares mais graves, invisibles à la naissance et est proposé à tous les bébés.

2

QUAND ?

Il se fait à 48 heures de vie du bébé pour une prise en charge avant l'apparition des signes de la maladie.

3

OÙ ?

Le prélèvement se fait à la maternité ou à domicile.

4

COMMENT ?

Par un prélèvement au talon ou la main de quelques gouttes de sang après l'accord des parents. Ce test est très recommandé et le consentement des parents est nécessaire.



PROGRAMME NATIONAL DE DÉPISTAGE NÉONATAL

<p>Les gouttes de sang prélevées, au talon ou au dos de la main, sont déposées dans ces ronds.</p>	BUVARD DU DÉPISTAGE NÉONATAL	N° NAISSANCE <input type="text"/>
	IDENTITÉ DE L'ENFANT Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____	DÉPISTAGE SURDITÉ
PRÉLEVEMENT Prélevé le : _____ Nom préleveur : _____ Lieu prélèvement : _____	POUR EN SAVOIR PLUS www.depistage-neonatal.fr	PROGRAMME NATIONAL DE DÉPISTAGE NÉONATAL

POUR EN SAVOIR PLUS



www.depistage-neonatal.fr